



SÉRIES DE CONCERTS « JEUNE ARTISTE »

## RAPPORT FINANCIER DU RESPONSABLE RÉGIONALE 2024-2025

**Veillez remplir le formulaire ci-dessous et en soumettre une copie à la trésorière de la FCAPM et une copie au responsable national des tournées Jeune artiste de la FCAPM le plus tôt possible une fois que la tournée de votre région sera terminée. Les formulaires des associations régionales doivent être transmis à la trésorière de la FCAPM dans les trois semaines qui suivent la tenue de leurs récitals.**

Soumis par : Nom (lettres moulées) : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Adresse complète avec code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Région de la tournée Jeune artiste : \_\_\_\_\_

ASSOCIATION HÔTE	DATE DE RÉCITAL	FRAIS DE DÉPLACEMENT	DÉPENSES DE REMBOURSEMENT	REÇUS DES RÉCITALS	DÉPENSES DE L'ASSOCIATION HÔTE	SUBVENTION DE LA FCAPM
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						
9.						
10.						
	TOTAL :					

DÉPENSES DE REMBOURSEMENT = une nuit d'hébergement à l'hôtel pour le jeune artiste, impression d'affiches, tout voyage fourni par l'association hôte au jeune artiste (avec reçus)

REÇUS DES RÉCITALS = montant que l'association hôte a reçu des dons et de la vente de billets

DÉPENSES DE L'ASSOCIATION HÔTE = location de la salle de concert, accordement du piano, publicité, impression des billets et des programmes, repas de l'artiste (ne dépassant pas 30 \$ par jour), divers (ex. fleurs)